



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du vendredi 19 novembre 2010

Ordre du jour

- I** - Informations diverses
- II** - Présentation du diagnostic éclairage public sur la commune
- III** - Travaux RD 30a
- IV** - Subventions nouvelles associations
- V** - Questions diverses

Ouverture de séance à 20h00

I - Informations.

- Travaux en cours :
 - La toiture de la maison des associations en cours d'achèvement ; le coût des travaux s'élève à environ 30000€.
 - Les chantiers de voirie sont en cours :
 - Parking (gare) : il ne reste qu'à poser l'enrobé et à réaliser le marquage.
 - Grand rue : il n'y a pas de problème particulier, mis à part quelques soucis d'harmonisation des feux tricolores de signalisation routière.
 - Stade : Le mur qui a été fait pour le nettoyage des chaussures de foot est en attente des robinets. En ce qui concerne l'aménagement de la buvette, il est à noter que le cumulus devra être remplacé.
- Travaux à venir :
 - Eglise : Un calendrier concernant la rénovation de la grotte et du cœur extérieur sera bientôt établi.
- Informations d'ordre général :
 - Place : la décision du tribunal quant au contentieux pour les travaux de pavage de la place est toujours en suspens.
 - SDIS : un courrier sera envoyé à M. Rondelaere, vice-président du SDIS pour lui indiquer que le Conseil Municipal maintient sa position quant aux locaux utilisés par les pompiers sur la commune, à savoir qu'une mise à disposition gratuite n'est plus envisageable.
 - Des cours d'anglais ont démarré sur la commune, ils se déroulent les mercredis après-midi de 16h à 18h30 à la salle de jeux. Il s'agit d'un essai afin de vérifier la faisabilité de cette animation.
 - Personnel : sur les trois contrats aidés arrivés à terme, un seul a été prolongé ; les deux autres devront être transformés en CDD.
 - La prochaine réunion de la CCPP aura lieu à Bersée le 14 décembre à 19h30 (l'ordre du jour portera notamment sur l'éventualité de la création d'un centre aquatique dans la Pévèle).

II - Présentation du diagnostic éclairage public sur la commune.

L'installation électrique est composée de 29 armoires qui desservent 570 points lumineux.
L'éclairage est régulé par des horloges astronomiques.

La dépense énergétique concernant l'éclairage public était de 25840 € TTC en 2009.

La solution technique pour une économie d'énergie consiste en :

- Un système centraliseur installé sur chaque armoire (desservant au minimum 20 points lumineux) qui régule par palier la puissance d'éclairage en fonction de l'heure de la nuit. (cette baisse de puissance altérant peu l'éclairage.
- Un système individuel sur chaque point lumineux (lampe bi puissance) relié à une armoire desservant moins de 20 points lumineux.

La consommation électrique annuelle passerait ainsi de 120 kvA à 73 kvA.

Il n'y a aucun avis contraire du conseil municipal sur ce choix technique qui pourrait voir un début de mise en place en 2011.

III - Travaux RD 30a.

Un projet de réaménagement des rues du Boulenriez et de la Broderie est prévu ; le conseil général souhaite que la RD 30a soit déclassée en route communale à l'issue des travaux.

La décision est en attente.

IV - Subventions aux associations.

Une aide au lancement de 150€ est accordée à l'association « Sportez-vous bien » et à l'association « Basket Club de Bersée ».

La commune a été sollicitée par la présidente de la délégation locale de la croix rouge, antenne de Thumeries qui dessert 30 communes (certaines familles de Bersée bénéficient de l'aide de la croix rouge).

La sollicitation consiste en une demande de participation à l'achat d'un véhicule réfrigéré pour le transport des denrées alimentaires depuis la banque alimentaire.

Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 500€ ; la somme ne sera versée que si le projet est réalisé.

V - Questions diverses.

- Il est décidé l'adhésion au service de télétransmission des arrêtés et des délibérations du conseil municipal proposé par le Centre de Gestion.
- Une modification du budget primitif en section investissement est nécessaire pour le remboursement de l'emprunt pour le restaurant scolaire. Un montant de 3000 € sera retiré de l'article Aménagement lotissement communal pour être affecté à l'article concerné.
- En ce qui concerne la location de la salle municipale, les conditions validées en juin (caution, arrhes, état des lieux) sont maintenues ; mais le Conseil décide de revenir à une location au week end.

Les tarifs suivants seront appliqués (à confirmer lors de la délibération fixant les tarifs annuels) :

- location au week-end sans vaisselle (hormis des verres) : 230 € pour les Berséens, 280 € pour les extérieurs.

- location au week-end avec vaisselle : 280 € pour les berséens, 330 € pour les extérieurs.

En ce qui concerne la maison des associations, qui peut être louée pendant les vacances, le tarif est de 140 € pour le week-end pour les berséens et 175 € le week-end pour les extérieurs.

Ne disposant pas de cuisine, cette salle est louée sans vaisselle.

La séance est levée à 22h30